

mot signifiait «bigrement faibles». J'ai compris donc qu'on nous qualifiait encore une fois de sénateurs bigrement faibles à cause de la façon dont nous abordions l'étude de ce projet de loi.

La réunion à laquelle j'ai dû participer était un rassemblement annuel de syndiqués. Ces derniers m'ont dit: «Ainsi, vous avez voté en faveur du bill. Comment avez-vous pu?» Je leur ai demandé comment ils étaient au courant de la façon dont j'avais voté; et ils m'ont dit qu'ils l'avaient appris par le *Sun* de Vancouver. Je leur ai alors demandé: «Vous a-t-on parlé de la déclaration faite par le leader du gouvernement dès le début des audiences, à propos du temps consacré par le Sénat à en faire la révision?» Non, m'ont-ils déclaré, il n'en était pas question. «Vous a-t-on parlé des trois rapports qui ont été déposés par le comité du Sénat? Non, il n'en était pas question non plus. «Vous a-t-on dit quelles questions m'inquiétaient et m'ont aidé à prendre ma décision? Vous a-t-on parlé des rajustements de prestations pour les personnes à faible revenu?» Non, il n'y avait rien dans le journal à ce sujet. «Vous a-t-on dit que j'ai voté pour parce qu'il prévoit que les mères qui travaillent peuvent déduire \$500 par an et par enfant jusqu'à concurrence de \$2,000.» Non, ils ne le savaient pas. «Vous a-t-on dit que les travailleurs pouvaient obtenir une allocation pour leurs outils et leurs vêtements jusqu'à concurrence de 3 p. 100 de leur revenu brut ou de \$150?» Non, il n'en était pas question. «Vous a-t-on dit qu'il y avait une exemption spéciale de \$650 pour les personnes âgées de plus de 65 ans?» Non, le journal n'en faisait pas mention. A-t-on parlé aussi d'un autre sujet qui m'inquiétait soit que lorsque vous devez déménager pour prendre un autre emploi, vous avez le droit de déduire ces frais?» Non, le journal n'en parlait pas. «Vous a-t-on parlé des dispositions établies en faveur des gens que nous représentons, les bûcherons, les mineurs et les ouvriers du bâtiment qui leur permettent de déduire les frais occasionnés par l'entretien de deux foyers?» Non, le journal ne l'avait pas mentionné. «Parlait-il de l'allocation de pension et de l'allocation supplémentaire dans ce cas?» Non. «Mentionnait-il la formule précise pour les gains en capital?» «Pensez-vous que l'éditorial était aussi virulent parce que je m'opposais aux gains de capital?» Non, on ne leur avait pas exposé la formule applicable aux gains de capital. «Vous a-t-on fait part de l'excellent discours prononcé par le sénateur Manning et des raisons qui l'ont fait voter contre le bill en deuxième lecture?» Non, ils l'ignoraient. «Vous a-t-on communiqué le discours du sénateur Bélisle et d'autres?» Dans presque tous les cas la réponse était «non».

J'estime que le *Sun* de Vancouver ou tout grand journal a le droit et le devoir de nous examiner à la loupe. Ils ont le droit et le devoir de nous critiquer et de nous moriger si nous ne nous acquittons pas de notre charge comme il convient. Ils ont le droit de le faire; ils doivent le faire; et je pense que le public canadien a le droit de s'attendre à ce que les journaux s'acquittent de cette tâche et jouent ce rôle. Par contre, il y a un revers à la médaille. Ils ont le devoir de rapporter honnêtement et fidèlement ce qui se passe ici.

Des voix: Bravo!

L'honorable M. Lawson: Ils ont le devoir de rapporter honnêtement et fidèlement les raisons qui ont poussé le sénateur Lawson à voter pour le bill ou le sénateur Manning à voter contre en deuxième lecture ou la décision prise aujourd'hui par le sénateur Beaubien de voter pour. Ils ont ce devoir.

[L'honorable M. Lawson.]

Je sais qu'on parle de pressions. La seule pression que j'ai ressentie ces deux dernières semaines ne provenait pas du gouvernement ni de la date limite de clôture, mais de l'évocation constante de ce que disaient les éditoriaux. Je serais très inquiet de ce que disent ces éditoriaux si je pensais qu'ils reflètent l'opinion du public canadien après qu'on l'ait documenté et qu'on lui ait communiqué tous les faits et les positions que nous avons prises ici ou même un résumé de nos positions. Mais les éditoriaux n'ont pas reflété cette position et ils ne communiquent pas honnêtement et fidèlement au public les positions que nous avons adoptées.

Pour ce qui est du rôle du comité hier, je me demande si le *Sun* de Vancouver a trouvé quelqu'un capable d'en faire un compte rendu exact. Les journaux du matin n'ont pas rapporté grand-chose de ce qui s'est passé. Les journaux sont chargés de rendre compte non seulement de ce qu'a déclaré le ministre et des questions qui lui ont été posées, mais également de la question qu'a soulevée le sénateur O'Leary ce matin en disant que les sénateurs avaient, aussi honnêtement que possible, fait valoir l'utilité d'un amendement, mais que le vote l'avait rejeté et qu'il s'agissait d'une décision de la majorité.

Personne ne cherche à savoir si tous les événements ont été rapportés avec exactitude. Je soutiens cependant que c'est une responsabilité dont ils doivent s'acquitter et c'est pourquoi il faut laisser le peuple canadien décider si nous nous acquittons fidèlement de nos responsabilités en tant que sénateurs.

J'ai lu avec grand intérêt dans le *Star* de Toronto de samedi une étude complète des points saillants de la mesure et une étude détaillée de la disposition sur les gains en capital ainsi que de sa signification. Je n'ai aucun lien d'affinité ni d'association avec le *Star*, bien que je le lise de temps en temps, mais son reportage était de l'excellent journalisme. Je pense que les éditoriaux du *Sun* de Vancouver, qui n'a pas pris la peine de faire reconnaître au public toutes nos positions, relèvent du pire journalisme.

J'ai quitté Vancouver dimanche soir à 10h 30 par le vol de minuit, afin d'arriver ici à 10h 30 lundi matin et de pouvoir assister à la séance du comité. Je ne considère pas cela comme un grand sacrifice. Je l'ai fait uniquement par intérêt personnel, parce que je voulais entendre de mes propres oreilles si le ministre allait faire du baratin, ou voir comment il répondrait aux questions qui lui seraient posées. Je voulais également avoir l'occasion de soulever la question qui m'intéressait. J'ai écouté attentivement les questions posées par les membres du comité. J'ai remarqué la grande habileté avec laquelle le président a dirigé la séance; je regrette qu'il ne soit pas ici maintenant, car il a présidé de façon juste et impartiale, donnant à chacun la possibilité de faire valoir son point de vue. J'ai admiré la ténacité dont a fait preuve le sénateur Grosart en présentant les questions qui l'intéressaient ainsi que son équipe. J'ai été particulièrement impressionné par la réaction très franche et très nette du ministre. J'ai été surpris. Je ne m'attendais vraiment pas qu'il s'avance autant qu'il l'a fait. Plusieurs grandes confrontations auxquelles j'ai assisté ont été réglées alors que l'engagement pris n'était pas aussi ferme que celui qu'a pris le ministre des Finances hier matin.